

Déclarié à Toulouse (H.G.)
le 15 juillet 1906
Mention faite le 27
juillet 1909
Le Maire:

[Signature]

N° 55
Mariage de
Raynaud Jacques
Coatrine Marie
le 26 juillet 1906

Approchant la nature
de quatre mots mêlés dans
le corps de l'acte.

[Signatures: Gay, Coatrine, Raynaud, Delage, Dupret]

mari, de lui déclarant en le Delmas Germaine, âgée de
trente ans, ménagère, domiciliée à Plaisance, mariée, auquel
enfant on a donné le prénom de François. Présents les sieurs
Cayenne Lion, âgé de quarante-deux ans, instituteur et
Raynaud Jacques, âgé de quarante ans, garde-champêtre,
domiciliés à Plaisance, lesquels ont signé avec nous le présent
acte, non le père qui a déclaré sa volonté

[Signatures: Raynaud, Dupret]

L'an mil neuf cent six et le vingt-huit octobre, à huit
heures du soir - Pardevant nous Pomposi Bertrand, adjoint au
maire, délégué par lui, officier de l'état civil de la commune de
Plaisance, arrondissement de Coubloux, département de la Haute-
Garonne, est comparu le sieur Raynaud Jacques, né à Plai-
sance, département de la Haute-Garonne, le vingt et un novem-
bre, mil huit cent soixante-sept, inscrit sous le numéro 43
de registre des actes de l'état civil de ladite année, garde-champêtre,
veuf de ⁽¹⁾ Joséphine ⁽²⁾ Marie avec enfant de ⁽³⁾ Joseph Marie, décédé à Saint
Éloy, le Puyotières, le premier mai mil neuf cent trois, fils ma-
jeur de Raynaud Jérôme, âgé de soixante-cinq ans, charpentier,
et de Dubézet Jacqueline, âgée de cinquante-neuf ans, ménagère,
mariés, vivants, procédant en présence et du consentement de
ses père et mère avec lesquels il est domicilié à Plaisance, Haute-
Garonne. Et demoiselle Coatrine Marie Elisabeth, née à
Arras, département des Hauts-Pyrénées, le onze juillet mil
huit cent quatre-vingt, ainsi qu'il résulte de l'acte en for-
me qu'elle nous a remis, ménagère, domiciliée à Plaisance,
Haute-Garonne, fille majeure de Coatrine Jacques, âgé de
vingt-six ans, cultivateur, domicilié à Arras, Hauts-
Pyrénées et de Escavaux Jeanne Marie, décédée à Arras, Hauts-
Pyrénées, le vingt-trois avril mil huit cent quatre-vingt-huit,
mariés quand vivait, procédant de consentement écrit
donné par son père devant l'officier de l'état civil de la Commune
d'Arras, Hauts-Pyrénées, à la date du onze octobre courant.
Lesquels, après avoir déclaré sur notre interpellation qu'il n'a
pas été fait le contrat de mariage, nous ont requis de procéder

à la célébration de leur mariage. Dont les publications ont
été faites en cette commune les dimanches quatorze et vingt et
un octobre courant, sans qu'il ait été intervenu aucune opposi-
tion. Après avoir soulevé de toutes les pièces et veues men-
tionnées, ainsi que du Chap. 6 du Code civil, Art. 5 de mariage,
faisant droit à la requête des comparants, nous leur avons
demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. - D'après leurs
réponses séparées et affirmatives, nous avons prononcé, au nom de
la loi, que ledits sieur Raynaud Jacques et demoiselle Coatrine
Marie Elisabeth, sont unis par le mariage - Dont acte a été
fait et passé en la publication et dans l'une des salles de la
maison commune, les portes ouvertes en présence des père et mère
de l'époux, de Delage Martin, âgé de quarante ans, Recusur des
postes, de Laplagne Justin, âgé de trente-deux ans, forgeron, de
Dupret Auguste, âgé de quarante-trois ans, habitant de Tabac,
et de Gay Antoine, âgé de quarante-trois ans, charbonnier, domici-
liés à Plaisance, terriens majeurs, non parents des époux, lesquels
ainsi que les époux, le père de l'époux ont signé avec nous. Sans
à la mère de l'époux de ce qu'il est à déclaré sa volonté

[Signatures: Raynaud, Coatrine, Gay, Raynaud, Delage, Dupret]

N° 56.
Décès de
Albès Arnaud
le 28 octobre 1906

L'an mil neuf cent six et le vingt-huit octobre, à cinq
heures du soir - Pardevant nous Pomposi Bertrand, adjoint
au maire, délégué par lui, officier de l'état civil de la commune
de Plaisance, arrondissement de Coubloux, département de
la Haute-Garonne, est comparu le sieur Cayenne Lion, âgé
de quarante-deux ans, instituteur et Raynaud Jacques, âgé de
quarante ans, garde-champêtre, domiciliés à Plaisance, lesquels
ont déclaré que le sieur Albès Arnaud, veuf de Horté Vito-
reni, âgé de soixante-trois ans, cultivateur, né et domicilié à
Plaisance, fils de défunts Albès Jacques et Beulet Marie,
est décédé aujourd'hui vingt-huit courant, à une heure du
soir, dans sa maison d'habitation sise à Plaisance, et qu'il
était ami du défunt. Après nous être assuré de